

La montagne dans un réseau commercial

Les Pyrénées et le commerce des mules à l'époque moderne

Patrice Poujade

Zusammenfassung

Berge als Teil eines Handelsnetzes. Die Pyrenäen und der Handel mit Maultieren in der Frühneuzeit

In den Pyrenäen entwickelte sich in der Frühneuzeit – die genaue Chronologie dazu ist noch nicht verfasst – die Aufzucht und der Handel mit Maultieren, welche in weiten Teilen Südeuropas unentbehrlich für den Warentransport waren. Ab dem 16. Jahrhundert spielte dabei die starke iberische Nachfrage eine wichtige Rolle in dieser Entwicklung. Der Kauf von Maultieren aus dem Poitou und aus der Auvergne, ihre Aufzucht in den Bergen und schliesslich, nachdem man die Tiere an die Arbeit gewöhnt hatte, ihr Verkauf nach Katalonien, Aragon, Kastilien, wurden typisch für die Pyrenäen. Diese waren ein wichtiges Glied im Handelsnetz, welches das Poitou und die Auvergne mit der iberischen Halbinsel verband. Im 18. Jahrhundert verstärkte sich diese Handelstätigkeit noch, als zahlreiche Täler im Béarn, in Andorra und im Pays de Foix ebenfalls auf diese Wirtschaftsform umstellten. Deutlich sichtbar wird die wichtige Rolle der lokalen Eliten, deutlich werden aber auch die Anstrengungen der französischen Verwaltung, die Handelstätigkeit zu kontrollieren, da die lokalen Interessen (Deckung der Nachfrage nach Maultieren in Spanien) den Interessen des Staates gegenüberstanden, welcher vielmehr an der Aufzucht von Pferden interessiert war.

Qui se penche sur le commerce à l'époque moderne, pour peu qu'il s'agisse de montagnes ou de l'Europe du Sud, découvre, en de multiples occasions, un acteur essentiel: le mulet. La plupart du temps, on le rencontre parce qu'il assure le transport des marchandises sur des voies du grand commerce européen d'alors, comme l'axe unissant Burgos à Bilbao¹ ou Saragosse à Oloron, et au-delà à Toulouse et Lyon, ou celle-ci à Gênes, comme sur les routes du Languedoc ou du Poitou où les muletiers auvergnats jouaient un rôle de premier plan.² Or, ces animaux faisaient eux-mêmes l'objet d'un négoce que l'on peut parfois entrevoir à travers les sources. Et le développement du commerce, conjugué à l'engouement que suscite ce type d'animal aux débuts des Temps modernes, lui donne une importance qui, à notre avis, a été trop peu évoquée. Les Alpes n'échappent certainement pas à un phénomène dont l'étude permettrait d'observer comment l'économie et la société se sont comportées face à lui. Nos différents travaux nous l'ont fait mettre à jour pour les Pyrénées centrales; c'est donc sur ces montagnes, pour quelque éloignées des Alpes qu'elles soient, que portera cette rapide contribution, en espérant qu'elle apporte un éclairage utile à la nécessaire comparaison des situations. Pour ce faire, nous effectuerons un bref survol historiographique de la question, puis, à travers l'exemple pyrénéen nous aborderons les circuits d'approvisionnement et nous nous arrêterons sur quelques-uns des problèmes que soulève l'adoption – dans des proportions qui restent à définir – de l'activité mulassière par les vallées.

Un état de la question

Les travaux de synthèse sur l'histoire de l'élevage réservent aux mulets une place qui, à notre avis, ne rend pas justice à l'importance qu'ils pouvaient représenter dans une grande partie du royaume.³ Bien plus, les mots «mule» et «mulet» sont absents de l'index thématique de l'*Histoire de la France rurale*.⁴ De même, une enquête bibliographique, menée en particulier dans les revues régionales ou spécialisées dans l'histoire des animaux, couvrant des régions susceptibles d'abriter les lieux de naissance, d'élevage et de foires (Poitou, Auvergne, Rouergue, Vivarais, Velay, Alpes, etc.) révèle que l'essentiel reste à faire, car tout laisse à penser qu'il y a un travail d'une certaine envergure – c'est-à-dire qui embrasse un espace large, des Alpes au Poitou et le sud européen – à mener sur le commerce mulassier à l'époque moderne.

En effet, en leur temps, Fernand Braudel⁵ et Bartolomé Bennassar⁶ avaient signalé l'importance que représentait le marché ibérique, grand demandeur en mulets à partir du XVI^e siècle, phénomène d'ailleurs assez général dans l'Europe méditerranéenne, puisque F. Braudel le constatait aussi pour l'Italie, Chypre ou les Balkans. La sobriété et la résistance physique de cet animal le font adopter pour les travaux agricoles et pour le transport, en remplacement des bœufs et peut-être même des chevaux. En Castille, le règne de Charles Quint (1516–1556) semble correspondre à l'époque de ce que l'on pourrait appeler la «victoire» du mulet, malgré une volonté politique affichée de s'y opposer.⁷ Dès 1513, l'agronome Alonso de Herrera se plaignait de l'augmentation générale du nombre de mulets qu'il considérait comme une preuve de déclin.⁸ 65 ans plus tard, Juan de Arrieta⁹ pouvait alors écrire, comme pour constater la fin d'un processus qu'il regrettait, que «la cause de la totale perte de l'Espagne» est due à «l'introduction [pour remplacer les bœufs], des mules qui provoquent des dépenses excessives, dont le travail est mauvais, inutile et très pernicieux quand celui des bœufs est bon, utile et merveilleux [...]». Les travaux de Bartolomé Bennassar sur les campagnes de Valladolid, puis ceux de Francis Brumont sur les paysans de Vieille Castille¹⁰ ou de Julian Montemayor sur la région de Tolède¹¹ étayaient la vision contemporaine de l'expansion des mules. Par exemple, alors qu'il y avait onze bœufs et aucune mule au monastère de San Benito en 1502, l'analyse des inventaires des biens de 16 laboureurs de la région de Valladolid, entre 1536 et 1598, révèle l'avantage décisif pris par les mulets sur les bœufs.

En 1983, l'historienne catalane Núria Sales publiait deux articles dans les revues *L'Avenç* et *Recerques*¹² consacrés au commerce mulassier à l'extrême fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle. À partir d'archives d'une compagnie de maquignons de l'intérieur de la Catalogne, elle pouvait reconstituer les lieux d'approvisionnement en mules que fréquentaient les Catalans, en un mot elle mettait en lumière l'extension des réseaux commerciaux reliant le Poitou et la Catalogne au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Ces articles confirment l'importance du mulet dans la péninsule Ibérique pour une époque quelque peu tardive, et l'existence d'un fort courant commercial passant par les Pyrénées. Plus d'une décennie après, alors que nous travaillions sur le Val d'Aran du XVII^e siècle,¹³ nous nous sommes rendu compte du rôle que jouait le commerce mulassier pour une petite vallée frontalière, de sorte que nous y avons consacré une étude.¹⁴ Un peu plus tard, en 2001, ce trafic inspira un article, centré sur le haut Aragon de l'extrême fin du XVIII^e siècle, aux historiens aragonais Encarna Jarque Martínez et José Antonio Salas Auséns¹⁵ et, en 2003, Olivier

Codina écrivait quelques pages sur la question des équins en Andorre, centrées sur le développement de l'élevage spéculatif qui s'y pratiquait au cours du XVIII^e siècle.¹⁶ Enfin, assez récemment, le médiéviste Anthony Pinto a fait paraître un article¹⁷ nous renseignant sur la plus grande ancienneté du phénomène, puisqu'il note, à partir de l'étude des minutiers des XIV^e et XV^e siècles, une importation massive d'équidés – en particulier de mules – en Roussillon et dans la région de Gérone, et la présence de maquignons venus du sud du royaume de France (Béarnais et Gascons surtout, mais aussi Auvergnats et Languedociens). Cet auteur considère qu'il s'agit là d'un phénomène négligé jusqu'alors par les historiens. En outre, méthodologiquement, il confirme le grand intérêt de la source notariée pour une approche fine de ce commerce. Les régions de production et les itinéraires qu'il met en évidence confirment l'essentiel de ce que nous avons écrit pour les Pyrénées centrales et ce que nous avons pu préciser depuis dans nos derniers travaux sur le Comté de Foix. Nous ne pouvons en offrir ici qu'un très sommaire aperçu, limité et circonscrit dans l'espace.

Les circuits d'approvisionnement pyrénéens

Les Pyrénées centrales apparaissent comme un axe privilégié du commerce des mules, mais aussi une zone de réélevage d'animaux achetés encore jeunes et destinés à la revente vers la péninsule Ibérique, activité développée au cours de l'époque moderne, selon une chronologie – sans doute localement différenciée – encore à déterminer. Le Pays de Foix, le Couserans et le Comminges livrent aux Catalans, Andorrans, Aranais, Aragonais des animaux de bât. Pour autant que les sources le laissent voir, les modes d'approvisionnement sont de plusieurs types. Dans le haut Pays de Foix, par exemple, le 9 avril 1595, un Andorran achète à un marchand local 20 mules.¹⁸ Les acheteurs se procurent aussi directement des bêtes plus près des lieux de production, sans que l'on puisse dire si cette pratique était la plus fréquente. Ainsi, le 20 mars 1635, Guillem Areny confie-t-il, à Tarascon, 500 livres, dont une grande partie en monnaies d'Italie et d'Espagne, à son compatriote Joan Oliva, d'Ordino, pour qu'il aille acquérir des mules à Rodez et qu'il les conduise en Andorre d'ici un mois.¹⁹ La date de l'acte suggère la foire de la mi-Carême dont on sait l'importance pour la vente de mulets,²⁰ ce que l'intendant de Montauban, de la Houssaye, résumait ainsi en 1699: «De quatre [foires] qu'il y a à Rhodés celle de la my caresme l'emporte sur

les autres à cause de la vente qui s'y fait de mules et de mulets pour l'Espagne, dont le prix va quelquefois jusqu'à deux cent mil écus, et que l'on y vient de tous les païs.»²¹ Abel Poitrineau décrit aussi des Hauts-Auvergnats, organisés en sociétés, bien implantés, aux XVII^e et XVIII^e siècles, dans les marchés de Catalogne et du royaume de Valence, combinant le commerce des mules et des chevaux avec celui des toiles, chaudrons et marmites.²² C'est ce que fait de façon plus individuelle Pierre Laden, chaudronnier migrant auvergnat, tenant boutique près de la Seu d'Urgell, qui acheta deux mules à la foire de Saint-Flour, en 1684, pour les revendre «au royaume d'Espagne».²³ Les éleveurs auvergnats eux-mêmes pouvaient acheter les mulets dans le Poitou, qui en était une importante et réputée région de production, avant de les revendre jusqu'en Navarre, dans le Pays Basque ou ailleurs en Espagne: tel est le cas, parmi d'autres, de la famille Chalvet, de Salers, citée par A. Poitrineau, qui se livre à cette activité depuis le XVI^e siècle.²⁴ Ainsi, l'Auvergne serait aussi un pays engraisseur. Une production locale pyrénéenne n'est pas non plus totalement à exclure, avant le grand développement qui semble se faire au XVIII^e siècle; par exemple, en 1642, le marchand tarasconnais Pierre Bergasse a une jument avec une petite de mule de 2 ans de sa suite, dans une de ses métairies.²⁵

Mais ce sont surtout les nombreuses foires des petites localités frontalières du royaume de France qui attirent les acheteurs. Louis de Froidour note dans ses lettres²⁶ que le Castillonnais et Saint-Béat (Comminges) vendent des mulets vers l'Espagne; selon lui, à Saint-Béat, on vendait jusqu'à 200'000 ou 300'000 livres de bestiaux que les Espagnols achetaient à l'âge de 6–8 mois. D'ailleurs, l'intendant de la Houssaye écrira aussi, un peu plus tard, qu'à la foire de Saint-Béat, il se vendait jusqu'à 100'000 écus de mulets pour le compte des Espagnols, «la plus part achetés à la foire de Rhodés». Un réseau commercial reliant le Rouergue à la péninsule Ibérique se dessine nettement à partir de ces témoignages des XVI^e et XVII^e siècles. Les Pyrénées centrales étaient ainsi, et pour le moins dès le XVII^e siècle, une des voies pyrénéennes du commerce des mules. En effet, dans le Val d'Aran, ce trafic concernait une grande partie de la population et faisait l'objet de discussions au Conseil général, indice de son importance socio-économique dans la vallée: le gouverneur royal n'affirme-t-il pas, en 1678, que les Aranais emploient leur argent à acheter mules et mulets après la foire de la Saint-Martin de Saint-Béat?²⁷ Ces animaux sont un objet important du commerce si l'on en estime leur valeur, puisqu'il est probable que passent, chaque année par l'Aran, pour 75'000 ou 90'000 livres tournois de mulets, alors que le total des marchandises entrant ou sortant par Torla (entre

Aragon et Bigorre), en 1642, est d'environ 70'000 livres et celui de l'axe Oloron-Jaca, par Canfranc, de 105'000 livres.²⁸ Les animaux étaient achetés aux foires d'automne de Saint-Béat et de Luchon, à l'âge de six mois environ, puis engraisés quelque temps dans la vallée avant d'être revendus, au printemps et en été, aux foires catalanes proches de Vilaller, Estერი d'Àneu ou Pont de Suert ou plus lointaines de Prades, Verdú, Santa Coloma de Queralt, spécialisées dans ces transactions.

L'achat de mulets entraînait souvent dans un système de troc, dans lequel la laine, le sel ou l'huile d'olive, de provenance ibérique, jouaient le rôle de monnaie. C'est de la sorte que, par quatre actes signés lors de la foire de mai 1641 à Ax (Pays de Foix), un muletier cerdan se procure trois mulets et une jument contre la promesse de livrer à ses crédeurs un total de 12,25 quintaux de laine brute.²⁹ De même, c'est avec de l'huile d'olive qu'un marchand d'Auvergne installé à Puigcerdà doit régler, en 1650, l'achat d'un mulet.³⁰ Chez les notaires d'Ax, les cas d'achats d'animaux contre la livraison de sel catalan de Cardona sont assez nombreux au milieu du XVII^e siècle. Un marchand de bestiaux comme Jean-François Aimeric est très actif dans ce domaine qui déploie une grande activité vers l'Andorre et la Catalogne. Il s'agit ici d'un commerce d'animaux sans doute déjà «dressés», prêts à être utilisés, à distinguer de celui des muletons, achetés en plus ou moins grand nombre dans les foires spécialisées, et destinés à être engraisés avant d'être revendus de l'autre côté des Pyrénées. Toujours est-il que l'on voit par là le rôle que jouent ces échanges dans l'ensemble du commerce transpyrénéen, qui se fait d'ailleurs lui-même à dos de mulet, et la permanence de pratiques commerciales qui pourraient sembler peu élaborées, de toute façon peu monétarisées, au moins jusqu'au XVII^e siècle.

Peut-on parler d'une spécificité du commerce des mules vers la péninsule Ibérique dans les Pyrénées centrales et orientales, de la vallée d'Aure³¹ aux montagnes fuxéennes, languedociennes, voire catalanes? En effet, il semble bien que le trafic soit plus limité en ce qui concerne la Bigorre, le Béarn et la Navarre des XVI^e et XVII^e siècles, même si des travaux sur ces régions restent à mener en ce sens. Ainsi, pour la Navarre, dans les registres de douanes du début du XVII^e siècle qu'il analyse, Francis Brumont ne note pas de mulets,³² de même Annie Brives n'en voit pas passer par Torla en 1642³³ et assez peu (26) à Sallent dans les six premiers mois de 1636.³⁴ José Ignacio Gómez Zorraquino ne mentionne pas non plus de mulets dans les importations aragonaises du XVI^e siècle et du début du XVII^e siècle,³⁵ alors que Francis Brumont les signale, achetés à crédit, aux foires de Barbastro.³⁶ Cela s'explique dans la

mesure où Barbastro, ville aragonaise, est située au nord-est du royaume, à proximité de la Catalogne et à la liaison des routes qui débouchent, par le Val d'Aran, Benasque et Bielsa, du Comminges et de la vallée d'Aure, dont on vient de dire qu'il s'agissait de zones de passage de mulets. De son côté, Christian Desplat écrit que c'est à la fin du XVIII^e siècle que les mulets, parfois poitevins, deviendraient un poste important d'exportation par le Béarn³⁷ et Annie Brives constate aussi qu'avec le développement de l'élevage des mulets au XVIII^e siècle, la vallée de Barèges en fit passer en quantité vers l'Aragon.³⁸ Toutes ces recherches concordent pour faire du XVIII^e siècle le siècle du mulet dans les Pyrénées occidentales, comme d'ailleurs dans le reste de la chaîne, mais cela ne veut pas dire qu'antérieurement le commerce organisé n'existait pas. Ainsi, le 1^{er} juin 1567, à Oloron, un certain Joan de Manota reçut-il 1000 livres des mains du marchands oloronais Galhard de Gassion pour faire commerce de mules et mulets avec l'Espagne.³⁹

Les Pyrénées et le développement du commerce des mules

La «victoire» de la mule au cours du XVI^e siècle dans la péninsule Ibérique dut avoir des conséquences sur l'élevage, les marchés, les réseaux, tels qu'on les observe au XVII^e, en particulier dans les Pyrénées centrales. Mais l'expansion n'était pas pour autant terminée et il semble bien que le XVIII^e siècle ait été l'époque du développement d'une forte production locale. Pour Guillermo Pérez Sarrión⁴⁰ la forte demande en mules de travail dans les zones agricoles de la dépression de l'Ebre aurait accentué, au cours du XVIII^e siècle, l'important flux de bétail des Pyrénées vers Huesca, Barbastro, Fraga, Saragosse et la Catalogne en remplacement des bœufs. En tout état de cause, l'Aragon du Nord avec le triangle des foires de Barbastro (fin août-début septembre), Huesca (fin novembre-début décembre) et Sariñena (dimanche des Rameaux), et ses maquignons catalans (comme les Cortadellas) ou gascons (provenant, pour ceux actifs dans la région de Barbastro, en grande partie de la vallée d'Aure), était un lieu important du commerce des mules.⁴¹ L'essor de l'activité mulassière andorrane daterait, selon Olivier Codina, de la deuxième moitié du XVII^e siècle, période à partir de laquelle les gros éleveurs des vallées investiraient dans cet élevage, associé à la production de poulains. Une conséquence, outre l'augmentation du nombre de gardiens de mules, serait le développement du marché de l'herbe.⁴² Cela signifierait-il une modification dans la structure du commerce

des mules au cours du XVII^e siècle en Andorre? En effet, on a vu plus haut des Andorrans aller acquérir des mules en Pays de Foix et même à Rodez: les éleveurs de la vallée se seraient-ils tournés vers la production mulassière, écoulant leurs propres produits sur le marché catalan et ayant donc moins recours aux achats extérieurs? L'Andorre serait-elle ainsi devenue un pays naisseur, et non plus de réélevage, du fait d'une augmentation de la demande catalane ou plus simplement d'une adaptation à cette demande? En tout cas, au XVIII^e siècle, l'élevage des chevaux et des mules destinés à être vendus dans les foires serait le deuxième en importance après celui des ovins,⁴³ de sorte qu'à la fin du siècle 2000 mules élevées en Andorre passeraient ainsi en Catalogne, sans payer de droit d'entrée, seulement munis d'un certificat attestant que ces bêtes ont bien été élevées en Andorre.⁴⁴

L'importance stratégique de ce commerce ressort nettement de l'étude du cas aranais. Ainsi le vice-roi d'Aragon demande-t-il au roi, le 25 mars 1636, de reconnaître les privilèges commerciaux des Aranais, malgré la guerre de Trente ans, non pas parce que les habitants de la vallée en auraient besoin pour leur nécessité, mais bien parce que son royaume a besoin de mules de France.⁴⁵ À l'issue de la révolte catalane (1640–1652), l'ancien gouverneur français du Val d'Aran explique que si la principale forteresse aranais (Castèth-Leon) fut perdue par les Franco-Catalans au profit des Castillans, ce fut dû à l'intervention de gentilshommes du Luchonnais (royaume de France) qui «fournissent toutes les mules et équipages d'Espagne», car «ce poste est le seul qui peut empêcher le trafic des mules et bestiaux en Aragon»:⁴⁶ les intérêts commerciaux des marchands du royaume de France expliquent leur intervention, l'essentiel, pour eux, étant de pouvoir continuer à trafiquer et à approvisionner un marché florissant dont les deux côtés tirent profit par delà les appartenances. D'une façon générale, les guerres et les tensions politiques ont eu des effets négatifs sur ce commerce, comme sur les autres. En juin 1791, deux négociants espagnols projetaient de parcourir la Haute-Auvergne pour y acheter des mulets, mais ils s'y heurtent à des obstacles tels que le Directoire du Cantal conscient de l'importance de ce commerce, déclara vouloir assurer la protection «notamment aux négociants espagnols avec lesquels le département est en relation de commerce notamment pour la vente des mulets dont le prix leur est ordinairement payé en or».⁴⁷ De même, dans l'Aragon pyrénéen, le commerce des mules semble avoir subi les contrecoups des guerres de la Révolution. Aussi bien à Barbastro que dans les vallées de Gistaín, de Vio, de Broto ou de Tena, le rédacteur du *Viaje por el Alto Aragón* de 1794, utilise le passé lorsqu'il évoque cette activité et précise même,

à plusieurs reprises, de façon on ne peut plus explicite, qu'elle était pratiquée «en temps de paix». ⁴⁸

Si l'on en croit les autorités aranaises – il est vrai constituées par une oligarchie intéressée au commerce mulassier – l'élevage des mules n'était en rien une charge, les animaux se contentant de consommer l'abondante herbe des montagnes, sans autre dépense de nourriture. ⁴⁹ Toutefois, la réalité n'est-elle pas quelque peu différente dans la mesure où la présence de plusieurs centaines – peut-être milliers – de têtes sur un territoire de faible dimension devait entraîner des problèmes surtout pour celles qui y hivernaient. Or, l'activité de vente, élevage et revente de mulets concernait d'abord d'importantes familles, bien assises économiquement (et politiquement). En Andorre, les gros éleveurs se lancent dans l'élevage mulassier vers la fin du XVII^e siècle, alors que selon les mots d'Olivier Codina, l'activité ovine s'était «démocratisée»: ⁵⁰ l'orientation mulassière devient alors un signe de différenciation sociale et économique dans ce monde pyrénéen. Même constat en Aran qui jouissait du privilège de faire entrer 800 têtes de bétail par an sans payer de droit de foraine. La documentation suggère que les gros acquéreurs achetaient des mules en quantité aux foires d'automne du royaume de France, de sorte que les plus pauvres des Aranais (ceux qui n'achetaient qu'une mule?) devaient payer des droits de passage élevés car ils les passaient après les bêtes exemptées. Après la guerre des *Segadors* (1652), il y eut peut-être une augmentation de ce trafic, dénoncé comme ne profitant qu'à quelques-uns. ⁵¹ Le cas andorran, révélateur de la conversion à la mule au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles, suggère les tensions générées par cette activité. En effet, l'élevage entraîna une demande croissante de foin, durant l'hiver, et d'herbe sur pied, pour la soudure printanière, en plus de ceux des communaux d'altitude accessibles seulement à l'époque de l'ouverture des estives. Cette quête d'herbes entraîne le développement d'un marché privé qui s'est traduit par une augmentation des locations et des achats d'herbages en vue de la constitution d'un patrimoine susceptible de subvenir aux besoins d'un cheptel en augmentation. La tendance était, bien sûr, à la «privatisation» des terres, en particulier en les soustrayant à la vaine pâture. ⁵² Nous retrouvons ici un phénomène observé par Laurence Fontaine dans les Alpes, en Savoie ou en Oisans. L'intensification notable de l'élevage des chevaux et mulets qui s'y produit à partir du XVI^e siècle met en lumière l'opposition de deux groupes qui vivent tous les deux de l'exploitation de la montagne, mais avec des logiques différentes. D'une part, la petite minorité qui cherche à développer le commerce lucratif des équins et les autres, dont les besoins en pâturages sont criants, qui

voudraient s'y opposer.⁵³ Dans les Alpes comme dans les Pyrénées, la possession de prés ou les conditions de leur accès, c'est-à-dire l'emprise sur les ressources en herbes, sont des enjeux fondamentaux dans les communautés.

L'essor de la production locale au XVIII^e siècle entraîne une volonté de contrôle administratif en raison des menaces qui pèsent sur la quantité et la qualité des chevaux produits dans les montagnes. L'ordonnance du 25 juin 1787 de l'Intendant de Pau-Bayonne, qui réaffirme des dispositions de 1717, l'illustre.⁵⁴ Ce texte dénonce le «grand nombre de particuliers [qui] ont des baudets avec lesquels ils font saillir des juments [...]» et «les propriétaires des juments [qui] les donnent aux baudets [...] sans distinction des plus belles et des plus propres à une bonne reproduction». En effet, l'enquête alors diligentée par l'intendant met en évidence qu'il «n'y a presque point de chevaux à vendre, cette production est fort diminuée, beaucoup de juments ayant été détruites par l'usage de les faire saillir par des baudets».⁵⁵ En conséquence, l'ordonnance en question prévoit le dénombrement des juments afin de les classer en deux catégories: celles uniquement destinées aux étalons, dont la conformation laissera «espérer des bonnes productions de leur espèce» et celles qui, marquées de la lettre B, en raison de leur petite taille ou de leurs tares, ne seront destinées qu'aux baudets. On voit par là que la sélection opérée par l'administration va à l'encontre de l'intérêt des populations locales tournées vers le marché espagnol, très demandeur en mules et mulets plus rémunérateurs que les chevaux, partout environ deux fois moins chers: le développement de la production mulassière – cette «concurrence victorieuse que [...] fait alors l'élevage du mulet»⁵⁶ sur celui du cheval – s'est donc fait contre la volonté de l'administration française et à la faveur de la proximité du marché ibérique.

Les Pyrénées ont certainement connu, tout au long de l'époque moderne, une croissance des activités liées au commerce et à l'élevage des mules dont la généralisation, au XVIII^e siècle, est dénoncée par l'administration soucieuse de préserver sa production de chevaux. La demande ibérique, forte dès les premières décennies du XVI^e siècle, est le moteur de ce développement dont les élites montagnardes tirent un profit qu'elles entendent conserver (cf. leur rôle dans les guerres) ce qui ne va pas sans créer de tensions, en particulier pour l'accès aux herbes nécessaires à l'hivernage. Au-delà, il faut insister sur l'extension des réseaux que cette activité permet de mettre en lumière puisqu'une vue encore sommaire suggère un axe reliant le Poitou – et les Alpes?⁵⁷ – à la Castille, l'Aragon ou la Catalogne, via l'Auvergne et le Rouergue et toute une série d'autres intermédiaires (foires aux mules sur la route de leur

commerce, puis de chaque côté des Pyrénées). D'autre part, cette activité met en scène une pluralité d'acteurs, plus ou moins spécialisés, qui vont des juifs du Languedoc, de Provence ou du Comtat-Venaissin⁵⁸ aux gitans,⁵⁹ en passant, entre autres, par les chaudronniers auvergnats, des paysans, des marchands organisés ou non en compagnies. En somme, une activité qui a profondément et durablement imprégné l'économie de nos montagnes, les Pyrénées, objet de cette introduction, comme les Alpes: les pistes qui s'ouvrent sous le pas de ces animaux sont multiples.

Notes

- 1 J.-Ph. Priotti, «En Espagne, de nouveaux protagonistes de l'économie (XVI^e–XVII^e siècles). Les muletiers yangois du Quichotte», in: P. Guillaume (textes réunis et éd. par), *Identités méridionales. Entre conscience de soi et vision de l'autre. Actes du 126^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Toulouse 2001*, Paris 2003, pp. 109–152.
- 2 R. Gascon, *Grand commerce et vie urbaine au XVI^e siècle: Lyon et ses marchands (environs de 1520–environs de 1580)*, Paris 1971, p. 175.
- 3 Cf. J.-M. Moriceau, *L'élevage sous l'Ancien Régime (XVI^e–XVIII^e siècles)*, Paris 1999, pp. 56–57 et *Histoire et géographie de l'élevage français: Du Moyen Âge à la Révolution*, Paris 2005, pp. 119–120. Les deux ouvrages n'y consacrent, respectivement, que 0,5 et 1,5 page.
- 4 G. Duby, A. Wallon (sous la dir. de), *Histoire de la France rurale*, t. 2: *L'âge classique, 1340–1789*, Paris 1975, rééd. 1992, p. 661.
- 5 F. Braudel, *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, t. 1, Paris 1966, p. 261, pp. 348–349 et p. 533, et *Civilisation matérielle, économie et capitalisme XV–XVIII^e siècle*, Paris 1988, t. 1, p. 301, t. 2, p. 64.
- 6 B. Bennassar, *Valladolid et ses compagnies au XVI^e siècle*, Paris 1967, p. 42, pp. 237–239.
- 7 F. Brumont, *Paysans de Vieille Castille aux XVI^e et XVII^e siècles*, Madrid 1993, pp. 50–54.
- 8 A. de Herrera, *Libro de agricultura*, Logroño 1513.
- 9 Juan Valverde de Arrieta a publié à Madrid en 1578 *Despertador que trata de la gran fertilidad, riqueza, baratos, armas y caballos que España solia tener [...]*.
- 10 Brumont (voir note 7), p. 121.
- 11 J. Montemayor, *Tolède entre fortune et déclin (1530–1640)*, Limoges 1996, pp. 179–180.
- 12 N. Sales, «Mules, ramblers i fires (S. XVIII i XIX)», *L'Avenç*, n° 63, (Barcelone) 1983, pp. 23–33 et «Ramblers, traguiners i mules (S. XVIII–XIX)», *Recerques*, 13, (Barcelone) 1983, pp. 65–81. Articles repris dans N. Sales, *Mules, ramblers i fires (S. XVIII–XIX)*, Reus 1991.
- 13 Vallée de langue occitane des Pyrénées centrales, le Val d'Aran, situé sur le versant nord de la chaîne, dans le diocèse de Comminges, appartenait à la monarchie hispanique, cf. P. Poujade, *Une vallée frontière dans le Grand Siècle: Le Val d'Aran entre deux monarchies*, Aspet 1998.
- 14 Cf. P. Poujade «Le commerce des mules entre la France et l'Espagne à l'époque moderne, l'exemple du Val d'Aran et des Pyrénées centrales», *Annales du Midi*, 1999, pp. 311–324.
- 15 E. Jarque Martínez, J. A. Salas Auséns, «Mulas, campesinos y tratantes en el Antiguo Régimen (la compraventa de ganado mular en el alto Aragón a fin del siglo XVIII)», in: S. Castillo, R. Fernández (éd.), *Campesinos, artesanos, trabajadores. Actas del IV Congreso de historia social de España, Lleida, 12–15 dic. de 2000*, Lérida 2001, pp. 39–52.
- 16 O. Codina, *De fer et de laine. Economie et société des vallées andorranes de 1575 à 1875*, Thèse, Univ. de Perpignan, 2003, pp. 434–451.

- 17 A. Pinto, «Le commerce des chevaux et des mules entre la France et les pays catalans (XIV^e-XV^e siècle)», *Histoire et sociétés rurales*, 23, 2005, pp. 89–116.
- 18 Archives départementales (A. D.) de l'Ariège, Foix, 5 E 450, m^e A. Manzos, Tarascon.
- 19 A. D. de l'Ariège, 5 E 540, m^e S. Rolland, Tarascon, 20. 3. 1635.
- 20 J. Bousquet, *Enquête sur les commodités du Rouergue en 1552: procès avec l'Agenais, le Quercy et le Périgord*, Toulouse 1969, pp. 154–155.
- 21 A. D. du Tarn-et-Garonne, Montauban, 3 J Ms 5: «Mémoire sur la Généralité de Montauban (1699)», en partie publié dans *La Revue de Comminges*, 1886, sous le titre: «Les élections de Comminges et de Rivière-Verdun. Le pays de Nébouzan et les Quatre-Vallées à l'époque de leur dépendance de la Généralité de Montauban (1642–1716)», pp. 80–120.
- 22 A. Poitrineau, *Les Espagnols de l'Auvergne et du Limousin du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècles*, Aurillac 1985, p. 113.
- 23 Cf. P. Pujade, «Chaudronniers auvergnats dans le haut Pays de Foix au XVII^e siècle», *Revue de la Haute-Auvergne*, 23, (Aurillac) 2004, pp. 139–157.
- 24 Cf. L. Baritou, *Cheylade, une communauté rurale en Haute-Auvergne à travers les âges*, Aurillac 1979, p. 113. Il évoque l'achat de jeunes mulets dans le Poitou, leur réélevage en Auvergne et leur revente, à l'âge de 3 ou 4 ans, vers l'Espagne, un trafic à l'origine de «fortunes considérables».
- 25 A. D. de l'Ariège, 5 E 493, f^o 187 v, m^e G. Rolland, 27. 9. 1642.
- 26 L. de Froidour, *Lettres (1667–1668)*, Auch 1899, p. 58 et p. 91.
- 27 F. Bonsoms, «Discurso de hecho y derecho [...]», Barcelone 12. 8. 1678, p. 89. Le passage des mules doit se concentrer autour des foires de Luchon (28 octobre) et de Saint-Béat (11 novembre), Archiu Istoric Generau d'Aran, C/13, Montpellier, 29. 8. 1608.
- 28 A. Brives-Hollander, «Les relations commerciales entre une vallée française et une vallée espagnole des Pyrénées au XVII^e siècle: le cahier de péage de Torla (1642)», *Annales du Midi*, 1984, pp. 253–272.
- 29 A. D. de l'Ariège, 5 E 2311, m^e Ferriol, Ax, f^o 313 v (5. 5. 1641), f^o 315 (7. 5. 1641), f^o 316 (7. 5. 1641) et 5 E 2390, m^e Tardieu, Ax, f^o 846 (4. 5. 1641). Le même voiturier avait acheté deux autres mulets en janvier 1641, mais le règlement était prévu en espèces.
- 30 A. D. de l'Ariège, 5 E 10251, m^e Serda, Ax, f^o 2614, 2. 6. 1650.
- 31 A. Sarramon, *Les Quatre-Vallées. Aure, Barousse, Neste, Magnoac (Essai historique)*, Toulouse 1985 (1^{ère} éd. 1966), pp. 438–441 où l'auteur cite la foire de la Saint-Barnabé (11 juin) se tenant à Arreau, fréquentée par les Gascons, Béarnais, Aragonais, Catalans venant surtout acheter des mules.
- 32 F. Brumont, «Des relations sans frontières: le commerce franco-navarrais au début du XVII^e siècle», *Frontières. Actes du 125^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, Lille 2000, Paris 2002, pp. 219–242.
- 33 Brives-Hollander (voir note 28).
- 34 A. Brives, «Le cahier de péage de Sallent de Gállego en 1636», *Lavedan et Pays toy*, 33, (Argelès-Gazost) 2002, p. 70.
- 35 J. I. Gómez Zorraquino, *La burguesía mercantil en el Aragón de los siglos XVI y XVII (1516–1652)*, Saragosse 1987, p. 91.
- 36 F. Brumont, «Gascons et Béarnais dans l'Espagne du Nord au XVI^e siècle», *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, (Auch) 1995, p. 499.
- 37 C. Desplat, *Pau et le Béarn au XVIII^e siècle: deux cent mille provinciaux au siècle des Lumières*, Biarritz 1992, p. 41.
- 38 A. Brives, *Pyrénées sans frontière*, Argelès-Gazost 1984 (rééd. Pau 2000), pp. 98–99.
- 39 A. D. des Pyrénées-Atlantiques, Pau, E 1782, f^o 105.
- 40 G. Pérez Sarrión, *Aragón en el Setecientos: crecimiento económico, cambio social y cultura, 1700–1808*, Lleida 1999, p. 159.
- 41 Cf. Jarque Martínez/Salas Auséns (voir note 15).

- 42 Codina (voir note 16), p. 428, 431 et 434.
- 43 D. Mas Canalís, «El segle XVIII a Andorra», *Annals de l'Institut d'Estudis Andorrans*, Barcelone 1991, p. 296.
- 44 A. D. de l'Ariège, 1 J 47: «Mémoire sur la vallée de l'Andorre par le citoïen Moreau, inspecteur des douanes du département de l'Ariège», an I de la République.
- 45 Arxiu de la Corona d'Aragó (ACA), CA/98, Saragosse, 25. 3. 1636.
- 46 B. Druène, «Les lies et passeriers spécialement pendant la guerre de Succession d'Espagne», *Lies et passeriers dans les Pyrénées*. 3^e journée de recherche de la Soc. d'études des Sept Vallées, 1. 6. 1985, Tarbes 1986, p. 85, d'après les Archives du Ministère français des Affaires Etrangères, Correspondance Espagne, volume 29, 18. 11. 1649.
- 47 A. D. du Cantal, Aurillac, L 28: Procès verbaux des séances du Directoire du département, f^o 102, 18. 6. 1791. Les autorités départementales mentionnent l'habitude de telles pratiques qui lient le Cantal (Haute-Auvergne) et l'Espagne.
- 48 Cf. L. J. Buil Giral (texte éd. par), *Viaje por el Alto Aragón, noviembre del año 1794*, Huesca 1997, p. 63, 133, 179, 196, 197, 224.
- 49 Archiu Istoríc Generau d'Aran, février 1676, Andreu Medan, Madrid.
- 50 Codina (voir note 16), p. 431.
- 51 Archiu Istoríc Generau d'Aran, Libre d'actes deth Conselh generau, 2. 11. 1659, 7. 11. 1660.
- 52 Cf. Codina (voir note 16), pp. 388–395, où l'auteur analyse l'évolution du marché de l'herbe.
- 53 L. Fontaine, *Pouvoir, identités et migrations dans les hautes vallées des Alpes occidentales (XVII^e–XVIII^e siècle)*, Grenoble 2003, p. 198.
- 54 A. D. des Pyrénées-Atlantiques, Pau, C 601.
- 55 *Ibid.*, réponse de la subdélégation de Mauléon, 15. 9. 1787.
- 56 Expression de M. Chevalier, *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, rééd. Toulouse 1984 (1^e éd. Paris 1956), p. 304.
- 57 Cf. A. Radeff, *Du café dans le chaudron. Economie globale d'Ancien Régime. Suisse occidentale, Franche-Comté et Savoie*, Lausanne 1996, p. 126, qui évoque, pour plusieurs villages de Savoie, à l'orée du XIX^e siècle, la revente de mulets qui y ont été élevés vers le Piémont, Gênes, mais aussi l'Auvergne,
- 58 Voir, par exemple, A. D. de l'Aude, Carcassonne, 9 C 1: autorisation de l'intendant de Languedoc donnée aux Juifs de Carpentras de continuer le commerce des mules, mulets et chevaux (1738); R. Moulinas, *Les Juifs du pape en France: les communautés d'Avignon et du Comtat Venaissin aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Toulouse 1981, p. 252.
- 59 Cf. F. de Vaux de Foletier, *Les tsiganes dans l'ancienne France*, Paris 1961, p. 190. Il signale cette spécialisation surtout dans les Pyrénées. On l'observe également en Catalogne où elle est mentionnée à plusieurs reprises, cf. R. Puig i Tàrrsch, «La comunitat gitana del Camp de Tarragona a l'Antic Règim», *Història dels altres. Exclúsio social i marginació a les comarques tarragonines (segles XIII–XX)*, Tarragona 2003, pp. 101–126.